

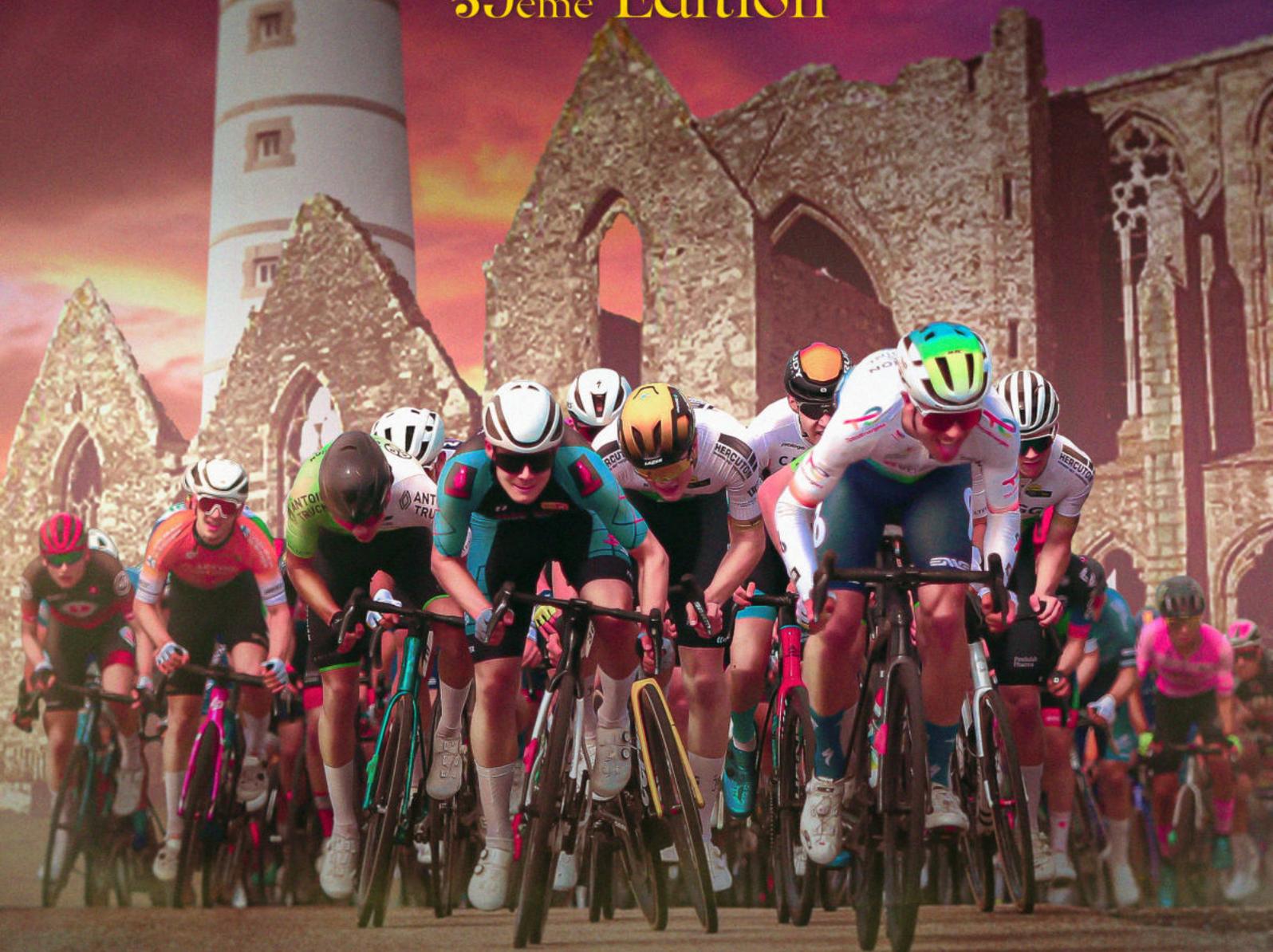


Internationale U19

19 20 20
AVRIL 25

Penn Ar Bed - Bro An Hirwazh -

39^{eme} Edition



39ème PENN AR BED - BRO AN HIRWAZH

INTERNATIONALE U 19 2.1

19 - 20 Avril 2025



- 2 étapes en ligne
- 1 CLM / Individuel



www.copabc-cyclisme.com



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

PAYS D'IROISE

PLOUZANÉ – BREST MÉTROPOLE



SAMEDI 19 AVRIL 2025

1ère Étape : PLOUZANÉ – PLOUMOGUER

Site DÉPART (1)

PERMANENCE - RÉUNION D.S.
ÉMARGEMENTS
FOYER AMICALE LAÏQUE

PARKING EQUIPES 1.

VESTIAIRES
DOUCHES

DÉPART FICTIF

CARREFOUR PLOUZANÉ

STATIONNEMENT
INTERDIT

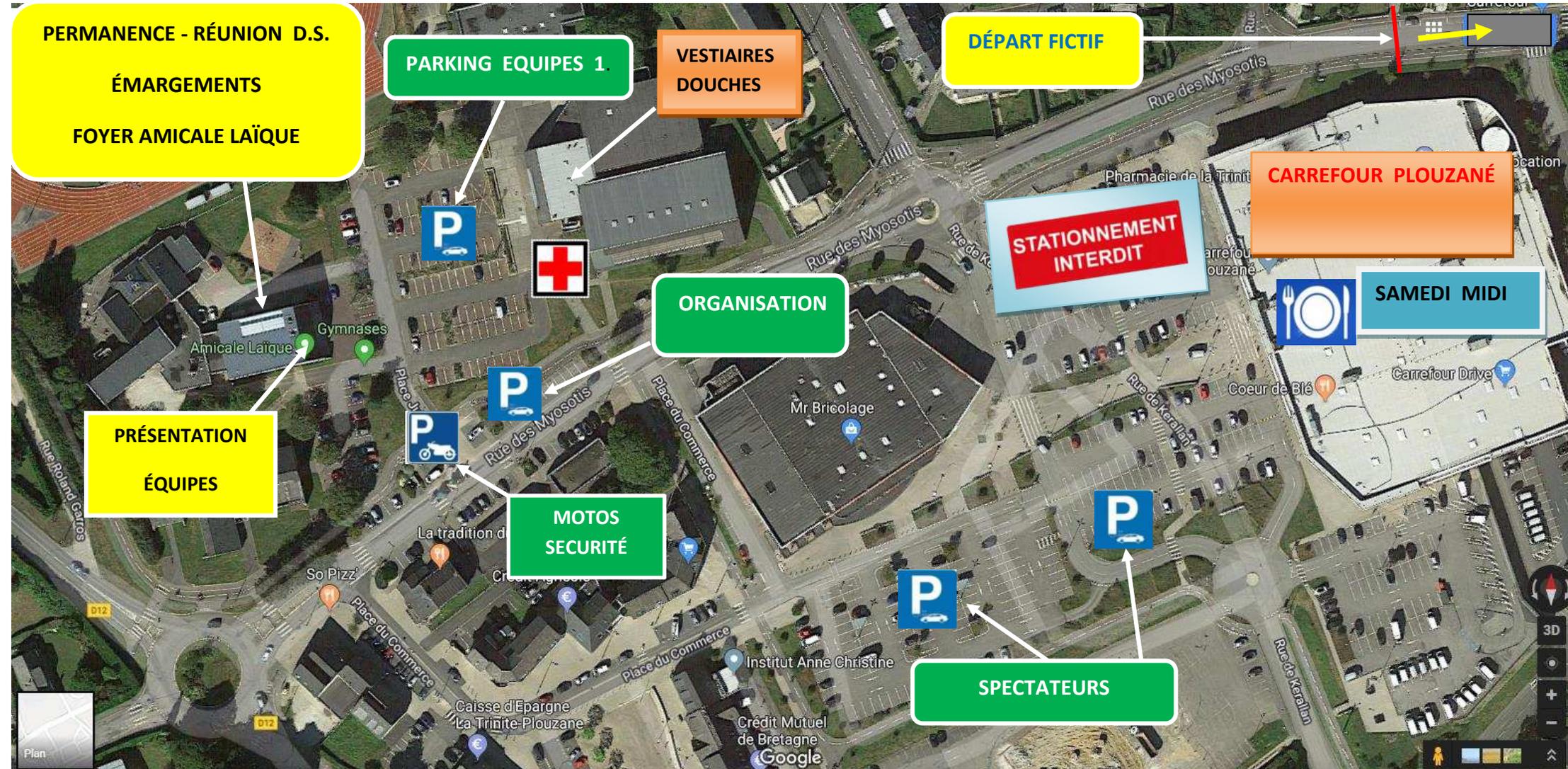
SAMEDI MIDI

ORGANISATION

PRÉSENTATION
ÉQUIPES

MOTOS
SECURITÉ

SPECTATEURS

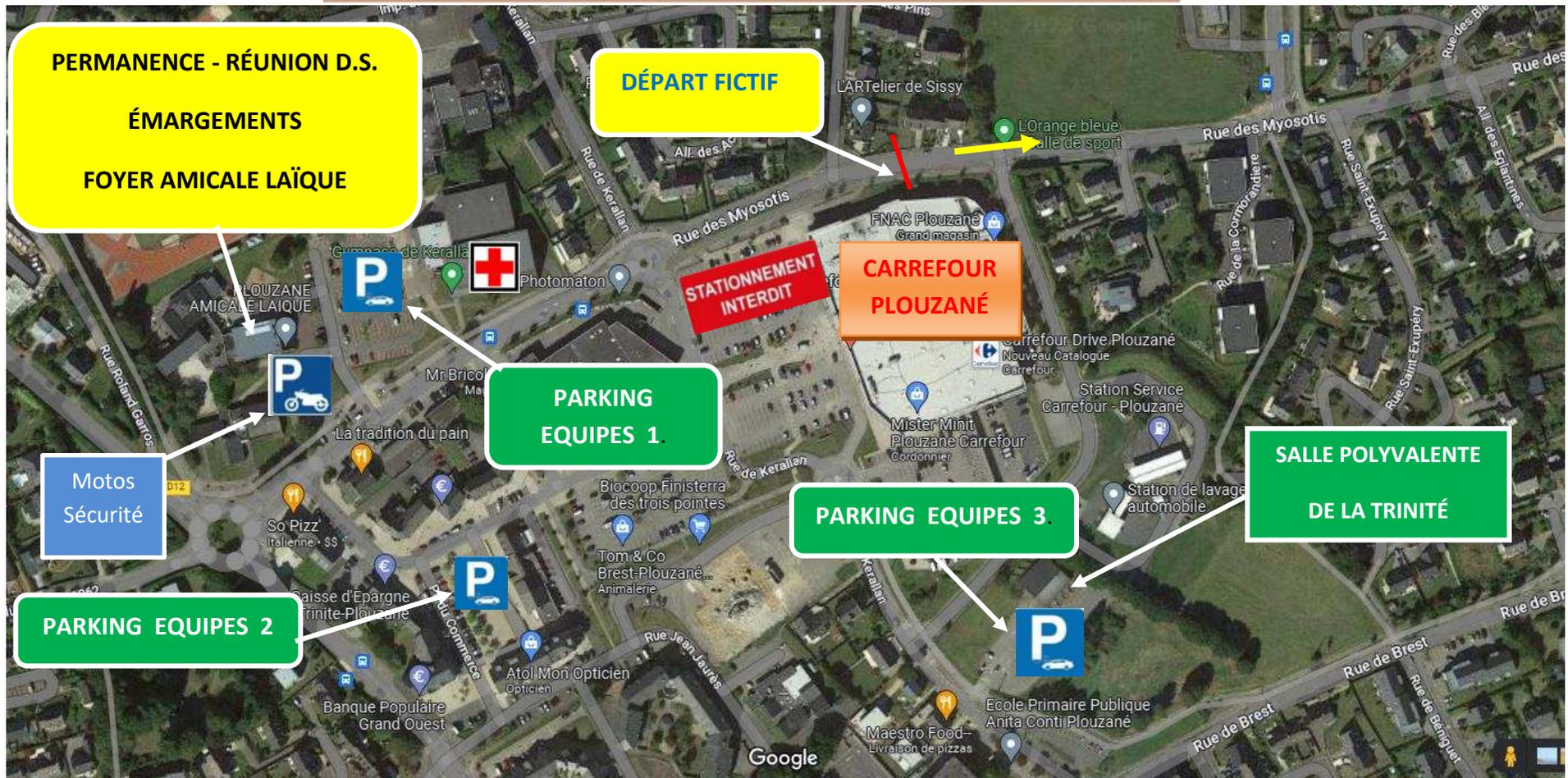


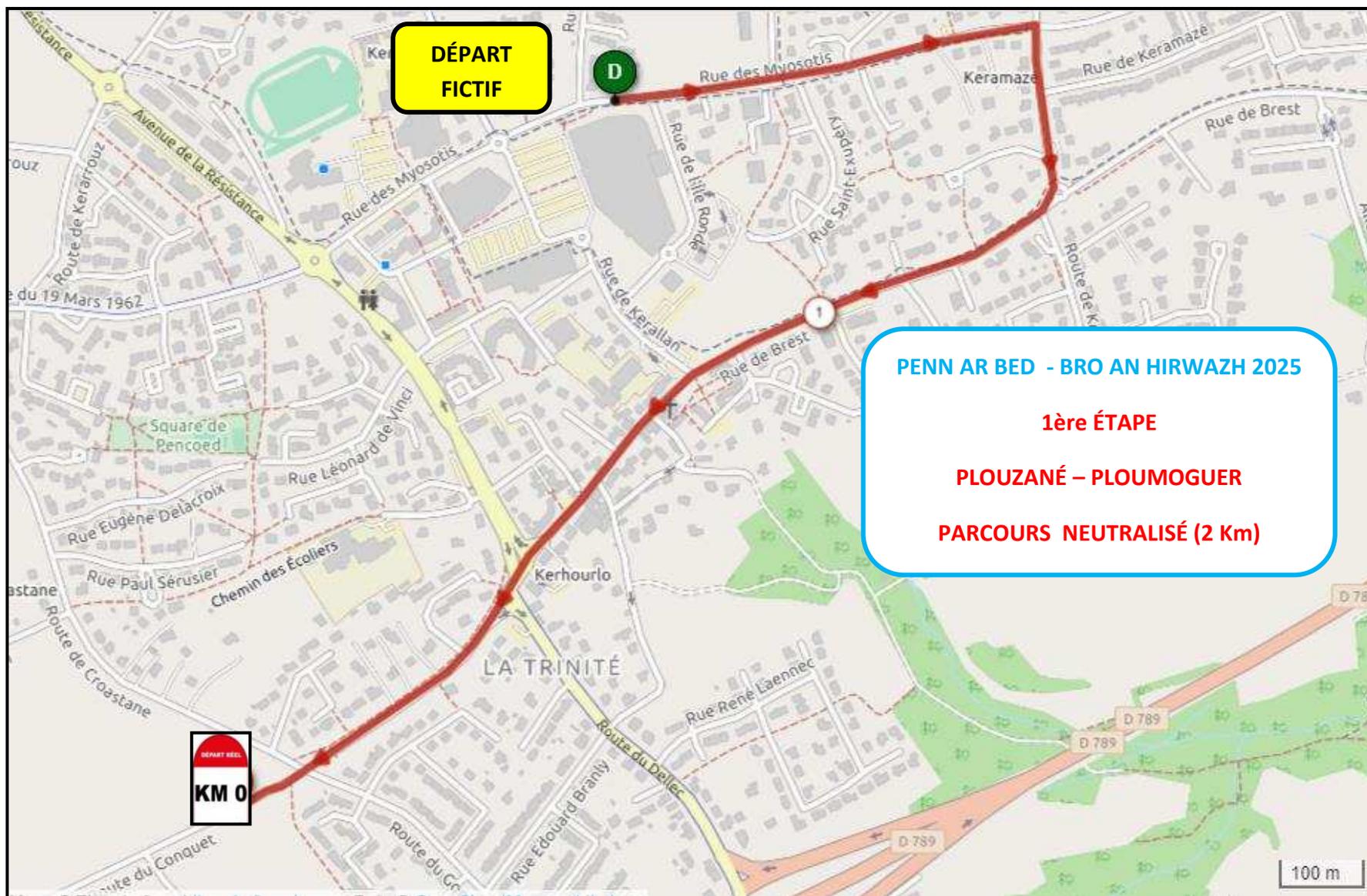
SAMEDI 19 AVRIL 2025

1ère Étape : PLOUZANÉ – PLOUMOGUER

Site DÉPART (2)

ATTENTION : STATIONNEMENT PARKINGS EQUIPES

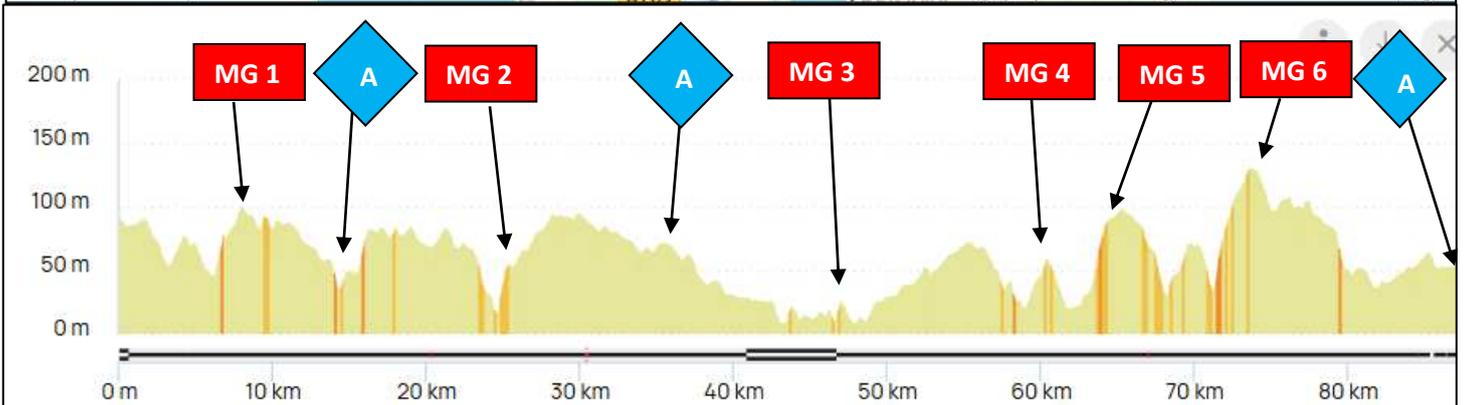
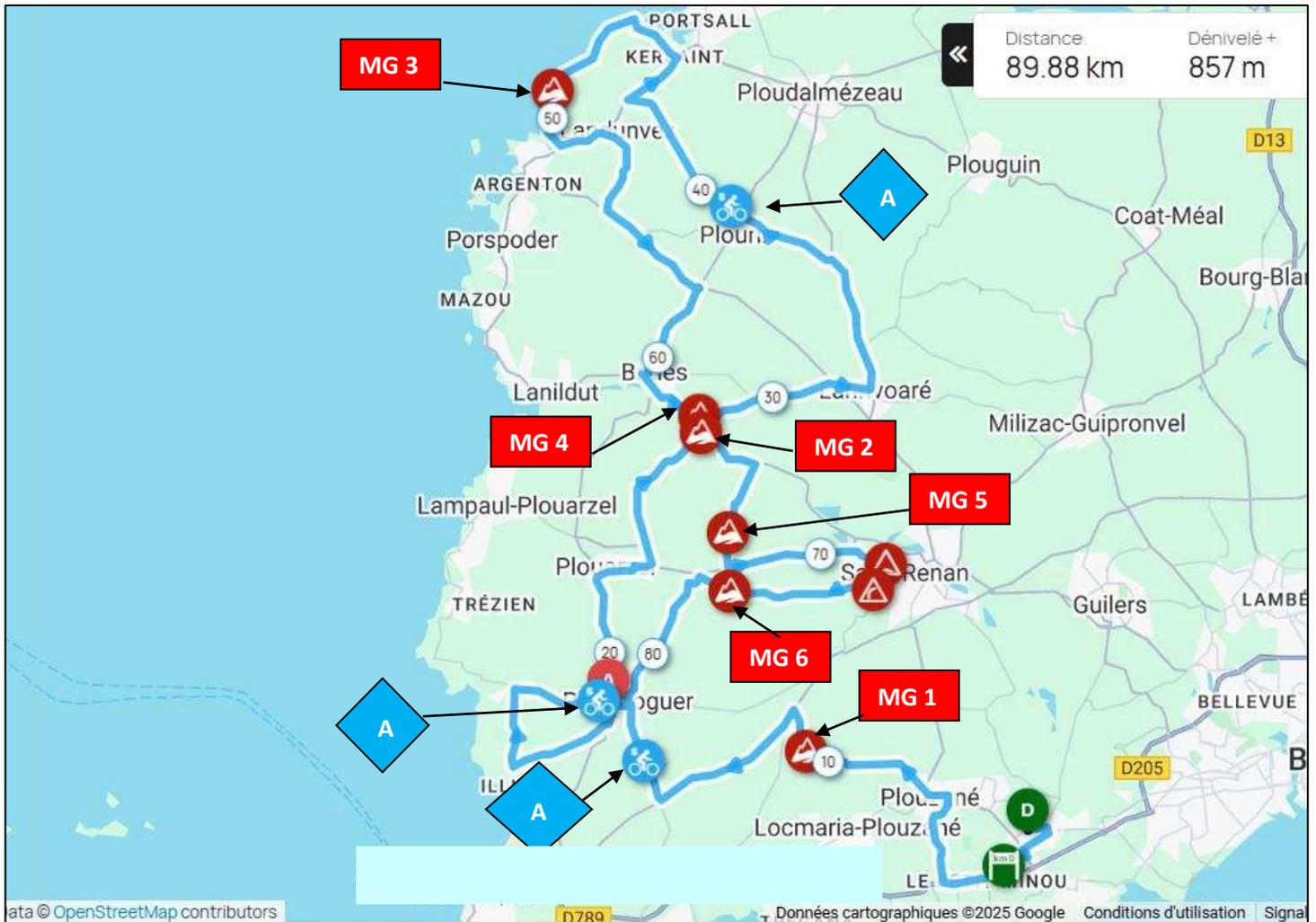




PENN AR BED – BRO AN HIRWAZH 2025

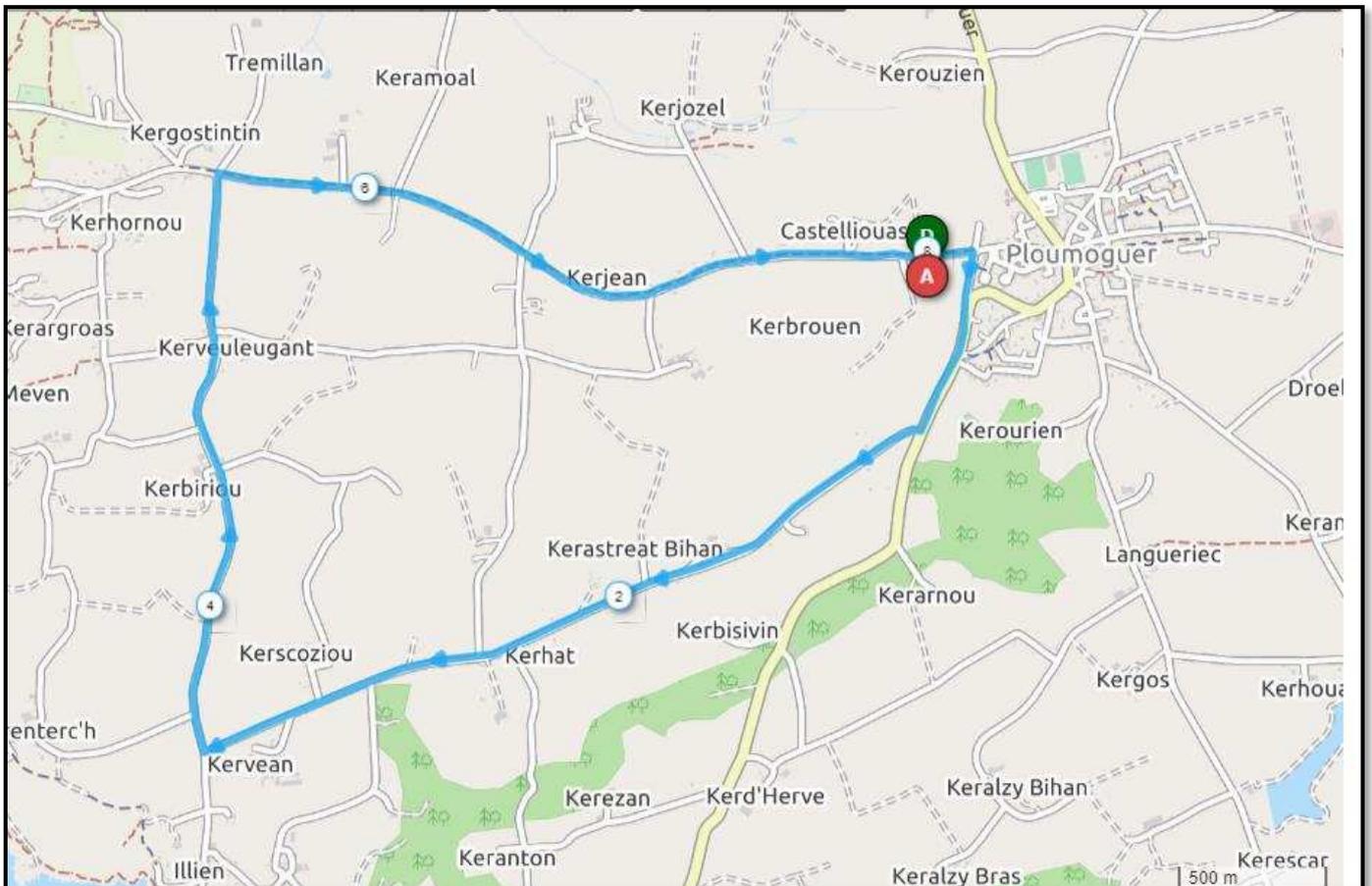
SAMEDI 19 AVRIL

1^{ère} ÉTAPE PLOUZANÉ – PLOUMOGUER 111 KM



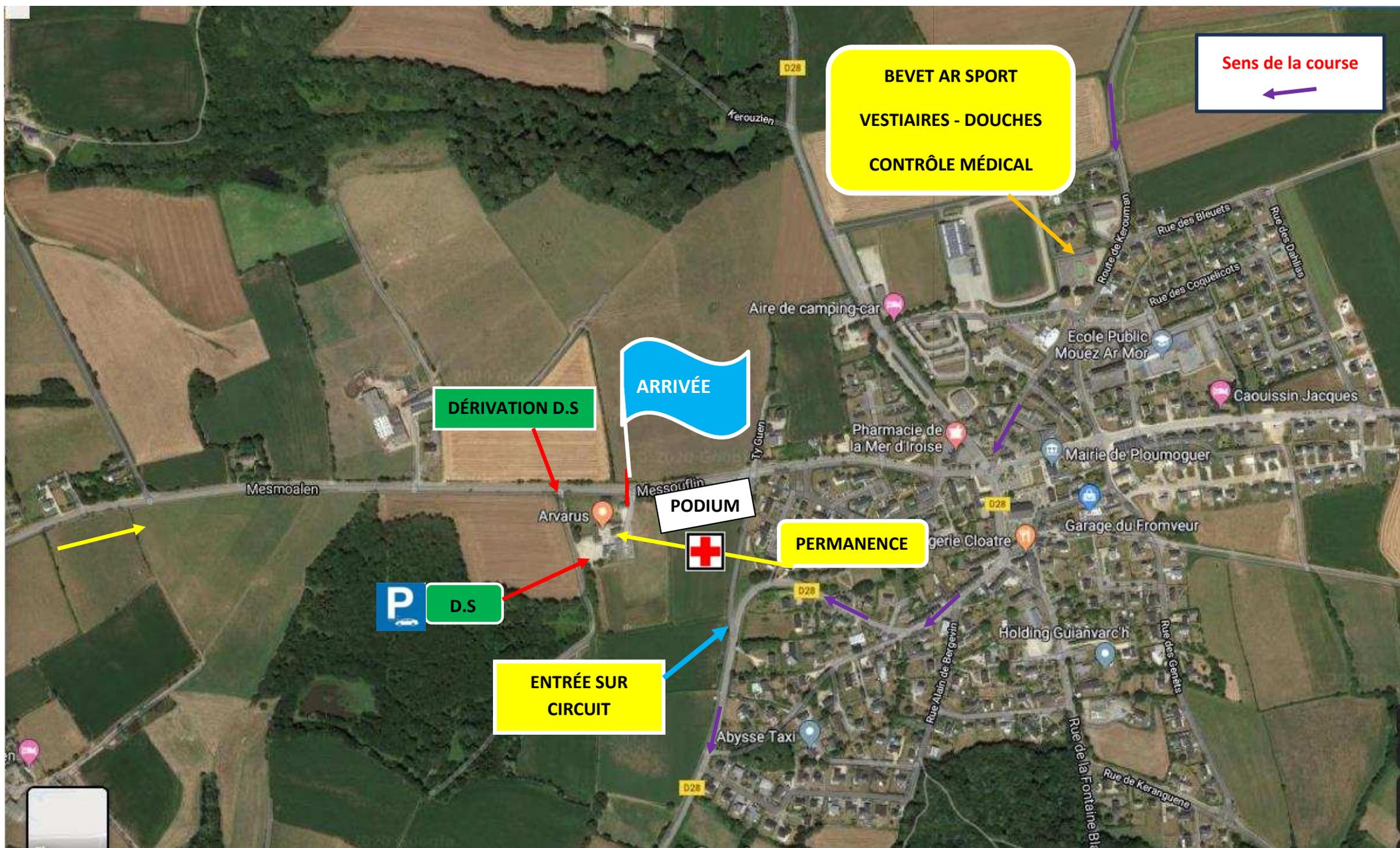
CIRCUIT FINAL (8 KM) 1^{ère} ETAPE PLOUZANÉ – PLOUMOGUER

SAMEDI 19 AVRIL 2025



1^{ère} Étape PLOUZANÉ - PLOUMOGUER - SAMEDI 19 AVRIL 2025

SITE ARRIVÉE



PENN AR BED - BRO AN HIRWAZH 19 Avril 2025 1ère ETAPE: Plouzané/Ploumoguier

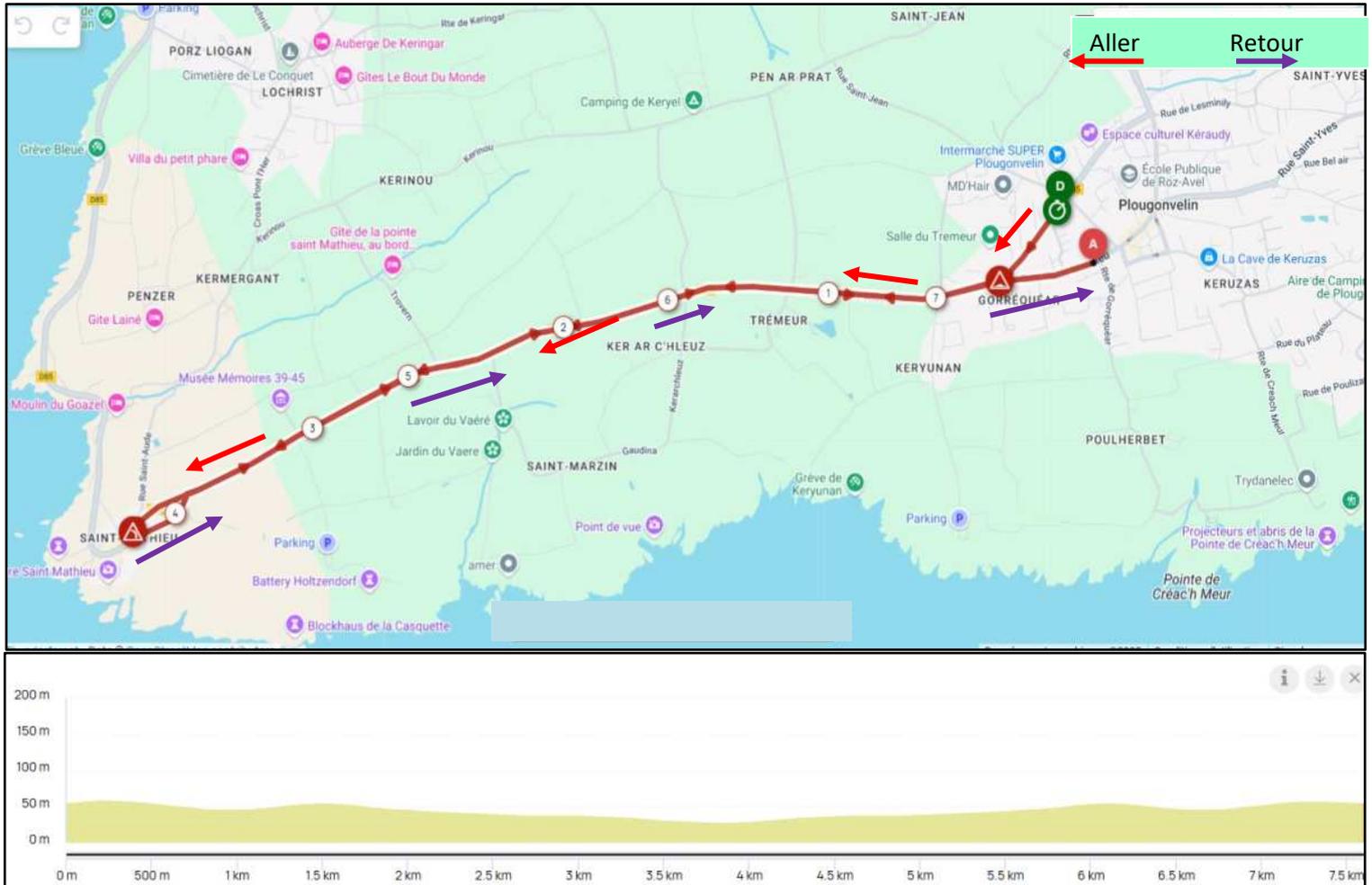
Fait	Faire	Reste		Lieu	Tête	Dernier
	1,8		Départ Fictif	Départ fictif: Keralan(Rue des Myosotis)	14:30	14:30
0,0	0,0	111,0	Départ Réel	Sortie La Trinité-Plouzané, Croastanné	14:35	14:35
0,6	0,6	110,4	A Droite	Rond-Point Petit-Minou vers Le Conquet D789	14:35	14:35
1,7	1,1	109,3	A Droite	Lieudit La Croix Marie(D789), vers Plouzané D38	14:37	14:37
3,6	1,9	107,4	A Droite	Rond-Point Entrée Plouzané, vers Rue du Cloître	14:40	14:40
4,3	0,7	106,7	A Gauche	Sortie Rue du Cloître, vers Plouzané D12	14:41	14:41
4,8	0,5	106,2	Tout Droit	Sortie Plouzané, vers Ploumoguier	14:42	14:42
7,9	3,1	103,1	Tout Droit	Côte de Kervasdoué (GRIMPEUR 1) 	14:46	14:47
9,5	1,6	101,5	A Gauche	Kervadéza(Kerlazou) vers Le Conquet D67	14:48	14:50
13,7	4,2	97,3	A Droite	Carrefour Coat ar Piquet(D67), vers Ploumoguier	14:55	14:56
14,7	1,0	96,3	Tout Droit	1Km avant entrée Ploumoguier (ANIMATEUR1) 	14:56	14:58
16,1	1,4	94,9	Tout Droit	Rond-Point Sortie Ploumoguier, vers Plouarzel(D28)	14:58	15:00
19,7	3,6	91,3	A Droite	Entrée Plouarzel, Rond-point D28	15:03	15:06
19,8	0,1	91,2	A Droite	Vers St-Renan, Dérivation Plouarzel par la droite	15:03	15:06
20,8	1,0	90,2	A Droite	Rond-Point, vers St-Renan	15:05	15:07
21,3	0,5	89,7	A Gauche	Carrefour SuperU, vers Lampaul D5	15:06	15:08
21,7	0,4	89,3	A Droite	Route Du Golf (Kerhoaden)	15:06	15:09
24,4	2,7	86,6	Tout Droit	Saint-Eloi	15:10	15:13
25,3	0,9	85,7	Tout Droit	Brescanvel (GRIMPEUR 2) 	15:12	15:14
26,1	0,8	84,9	Tout Droit	Carrefour Castelroux (D27)	15:13	15:16
27,3	1,2	83,7	Tout Droit	Carrefour, Route St-Renan D268	15:14	15:18
29,3	2,0	81,7	A Droite	X Route Porpoder (D68)-St-Renan Lanrivoaré D268	15:17	15:21
29,4	0,1	81,6	A Gauche	Vers Lanrivoaré(Ancienne route de Bréles)	15:18	15:21
30,3	0,9	80,7	A Gauche	Lanrivoaré, Carrefour Vers Ploudalmézeau D168	15:19	15:22
33,8	3,5	77,2	A gauche	Kernévez (D168) Vers Plourin Croas Aoter	15:24	15:28
36,5	2,7	74,5	Tout Droit	Carrefour Croas Aoter Plourin, vers Landunvez	15:28	15:32
37,1	0,6	73,9	Tout Droit	Sortie Plourin (ANIMATEUR 2) 	15:31	15:35
40,8	3,7	70,2	A Droite	An Ti Pri - Carrefour, vers Kersaint D27	15:34	15:39
42,4	1,6	68,6	A Gauche	Kersaint, Rond-Point, vers Route Touristique D127	15:37	15:41
43,7	1,3	67,3	A droite	Trémazan-Vers Route Touristique D127	15:38	15:44

47,0	3,3	64,0	Tout Droit	Route Touristique, Amer, (GRIMPEUR 3)			15:43	15:49
48,6	1,6	62,4	A Gauche	 Penfoul -Vers Landunvez au Carrefour 27/D127			15:46	15:51
49,6	1,0	61,4	A Droite	Entrée Landunvez(D27) vers D68(Route du Cimetière)			15:47	15:53
52,1	2,5	58,9	A Gauche	D68- Vers St Renan			15:51	15:57
55,2	3,1	55,8	A Droite	Rond Point de Kériar (D68/D28) Vers Bréles			15:55	16:02
57,9	2,7	53,1	A Droite	Bréles (D28) vers Lanildut(D27)			15:59	16:06
58,0	0,1	53,0	A Gauche	Faire 100M, puis vers St Renan(D27)			15:59	16:06
60,1	2,1	50,9	Tout Droit	Côte de Castelroux (D27)(GRIMPEUR 4)			16:02	16:09
62,1	2,0	48,9	A Droite	Kerdounan(D27) vers Kéramazé			16:05	16:13
64,1	2,0	46,9	Tout Droit	Côte de Kéramazé(GRIMPEUR 5)			16:08	16:16
64,9	0,8	46,1	A Gauche	 rte kéramazé Plouarzel - St Renan (D5)			16:09	16:17
69,5	4,6	41,5	A Droite	Rond Point St-Renan(Point Vert) Vers Le Conquet			16:16	16:24
70,3	0,8	40,7	A Droite	Vers Tournous			16:17	16:26
73,4	3,1	37,6	Tout Droit	Côte du Menhir(GRIMPEUR 6)			16:22	16:30
75,0	1,6	36,0	A Gauche	Kervran			16:24	16:33
75,6	0,6	35,4	A Gauche	Passage village Kéranguéné			16:25	16:34
76,1	0,5	34,9	A Droite	Vers Ploumoguier			16:26	16:35
78,8	2,7	32,2	Tout Droit	Entrée Ploumoguier, Rond-point, Tout droit D28			16:30	16:39
78,9	0,1	32,1	A Droite	Vers Le Conquet D28			16:30	16:39
79,5	0,6	31,5	Tout Droit	Entrée sur Circuit			16:31	16:40
79,8	0,3	31,2	A Droite	Vers Ilien (Route de Kerizaouen)			16:31	16:41
82,5	2,7	28,5	A Droite	Vers Kerhornou (Route de Kerbiriou)			16:35	16:45
84,5	2,0	26,5	A Droite	 Vers Ploumoguier (Route de Messouflin)			16:38	16:48
87,0	2,5	24,0	Tout Droit	1er Passage sur la ligne (ANIMATEUR 3)			16:42	16:52
87,1	0,1	23,9	A Droite	Au Rond-Point (Calvaire)			16:42	16:52
87,3	0,2	23,7	A Droite	Vers Le Conquet D28			16:42	16:52
95,0	7,7	16,0	A Droite	2ème Passage et fin du 1er Tour			16:54	17:05
103,0	8,0	8,0	A Droite	3ème Passage et fin du 2ème Tour			17:05	17:17
111,0	8,0	0,0	A Droite	4ème Passage et fin du 3ème Tour			17:17	17:30

PENN AR BED – BRO AN HIRWAZH 2025

2^{ème} ÉTAPE CLM PLOUGONVELIN

DIMANCHE 20 AVRIL 2025



Horaires - PENN AR BED - BRO AN HIRWAZH 2025 2ème ETAPE: Plougonvelin CLM

Fait	Faire	Reste		Lieu	Premier Départ	Dernier Départ
0,0		7,5	Départ	Plougonvelin, Rue du Stade - D85	08:30	11:04
0,3	0,3	7,2	A Droite	Vers St Mathieu, D85	08:30	11:04
3,8	3,5	3,7	A Gauche	Demi-Tour St Mathieu , vers Rue Antre Kear	08:35	11:09
4,0	0,2	3,5	Tout Droit	Vers Plougonvelin, D85	08:36	11:10
7,5	3,5	0,0	Arrivée	Plougonvelin, Rue St Mathieu, D85A 	08:41	11:15

PENN AR BED - BRO AN HIRWAZH 2025

3ème ÉTAPE

PTE St MATHIEU - PLOUZANÉ

PARCOURS NEUTRALISÉ (0,760 Km)



PENN AR BED – BRO AN HIRWAZH 2025

3^{ème} ÉTAPE PTE ST MATHIEU - PLOUZANÉ

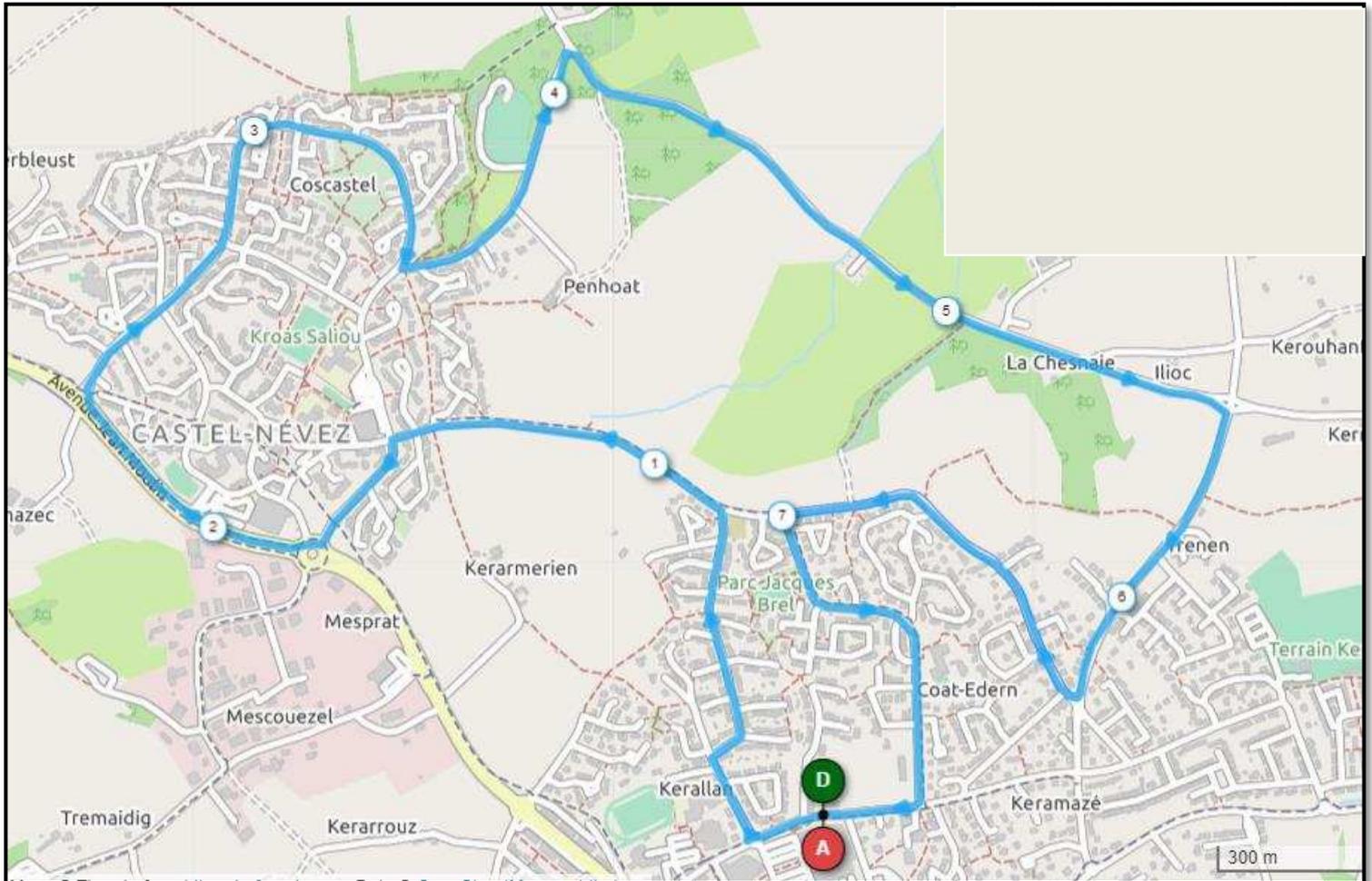
DIMANCHE 20 AVRIL 2025



PENN AR BED – BRO AN HIRWAZH

PLOUZANÉ - CIRCUIT FINAL - 3^{ème} ÉTAPE

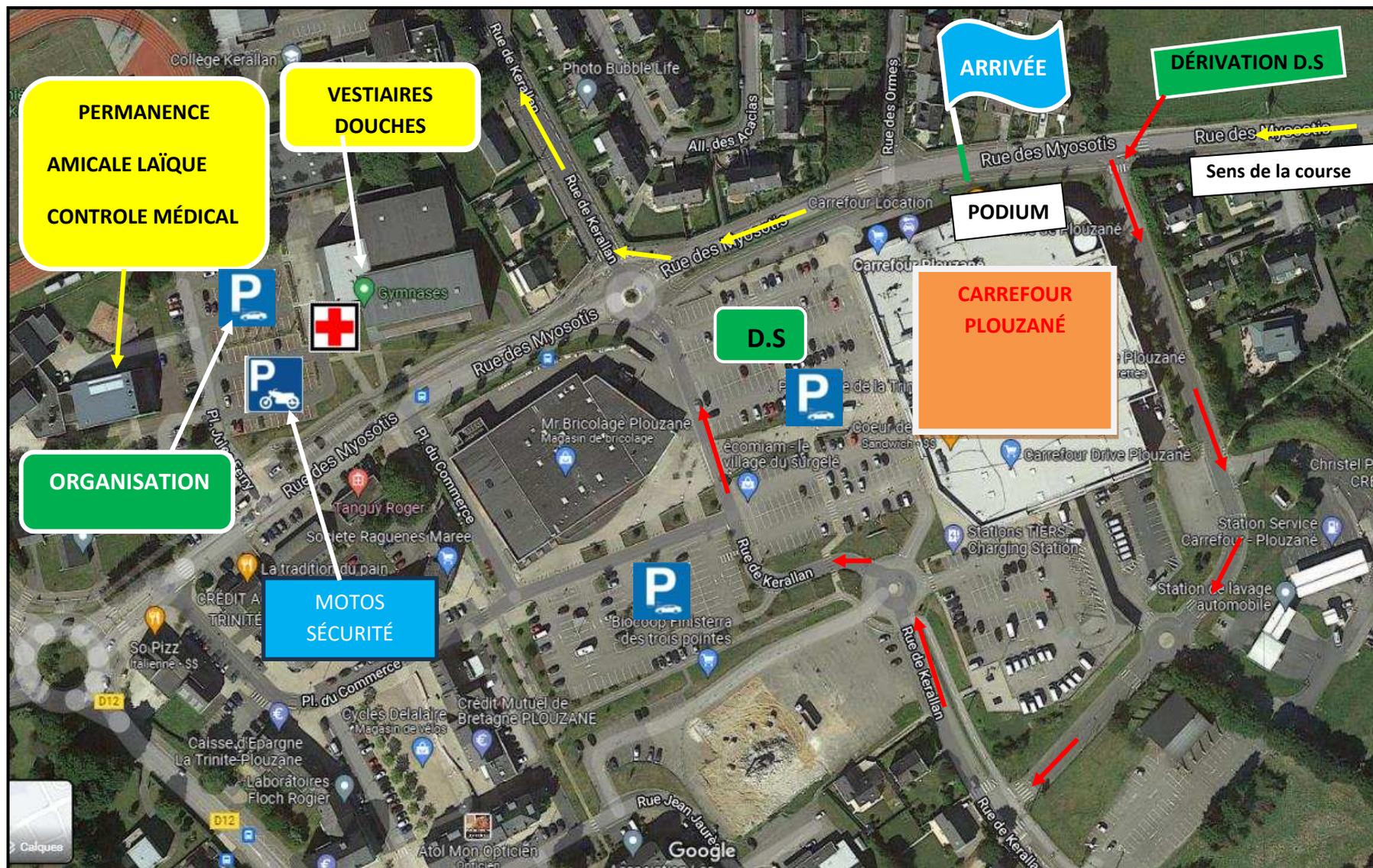
DIMANCHE 20 AVRIL 2025



DIMANCHE 20 AVRIL 2025

3ème Étape : POINTE St MATHIEU - PLOUZANÉ –

Site ARRIVÉE



PENN AR BED - BRO AN HIRWAZH 20 Avril 2025 3ème Etape: Saint-Mathieu/Plouzané

Fait	Faire	Reste		Lieu	Tête	Dernier
	0,6		Départ Fictif	Départ fictif: Saint-Mathieu	14:30	14:30
0,0	0,0	119,1	Départ Réel	Face Musée Mémoire 39-45	14:32	14:32
2,8	2,8	116,3	A Gauche	Plougonvelin, Rue du Stade	14:36	14:36
3,6	0,8	115,5	A Gauche	Route du Lannou	14:37	14:37
4,6	1,0	114,5	A Droite	Rond-Point du Lannou (Vers Brest) D789	14:38	14:39
5,9	1,3	113,2	Tout Droit	Rond-Point de Toulibil D789	14:40	14:41
6,7	0,8	112,4	A Gauche	Goasmeur(vers Saint-Renan)	14:45	14:45
11,0	4,3	108,1	A Droite	Vers Saint-Renan	14:48	14:49
13,6	2,6	105,5	A Gauche	Rond-Point de Pont l'Hopital (vers Brest) D67	14:52	14:54
14,3	0,7	104,8	Tout Droit	Côte de la Carrière (Grimpeur 1) 	14:53	14:55
14,6	0,3	104,5	A Gauche	Rond-Point de Ty Ruz vers Saint-Renan (C5)	14:54	14:55
15,6	1,0	103,5	Tout Droit	Entrée Voie Romaine (Ilot Directionnel)	14:55	14:57
15,8	0,2	103,3	A Gauche	Descente vers EDF-Bel Air- Rue Racine	14:55	14:57
16,2	0,4	102,9	A Gauche	Au Stop, vers Le Conquet	14:56	14:58
18,8	2,6	100,3	Tout Droit	Carrefour Bas de la Descente vers Le Conquet (D67)	15:00	15:02
19,6	0,8	99,5	A Droite	Croas Ar Biz -Vers Ploumoguier	15:01	15:03
20,6	1,0	98,5	Tout Droit	Côte de Kervadéza (Grimpeur 2) 	15:03	15:05
20,7	0,1	98,4	A Droite	Vers Lamber-C7	15:03	15:05
22,1	1,4	97,0	A Gauche	Haut de Lamber -C37	15:05	15:07
22,3	0,2	96,8	A Droite	Vers Plouarzel-C42	15:05	15:08
22,9	0,6	96,2	Tout Droit	Sommet de Côte Lamber (Grimpeur 3) 	15:06	15:09
23,2	0,3	95,9	A Gauche	Vers Plouarzel-CR73	15:06	15:09
24,6	1,4	94,5	A Droite	Keranguéné Vers Plouarzel-CR76	15:09	15:11
24,9	0,3	94,2	A Gauche	Au Stop Vers Plouarzel	15:09	15:12
26,2	1,3	92,9	Tout Droit	Super U Vers Lampaul Plouarzel (D5)	15:11	15:14
29,7	3,5	89,4	A Gauche	Entrée Lampaul-Plouarzel	15:16	15:20
30,4	0,7	88,7	Tout Droit	Rue de Porscave	15:17	15:21
30,5	0,1	88,6	A Gauche	Route de Porpaul	15:17	15:21
31,7	1,2	87,4	Tout Droit	Passage devant Panneau Plouarzel	15:19	15:23
32,0	0,3	87,1	A Droite	Rue du Lannic	15:20	15:23
32,8	0,8	86,3	Tout Droit	Route de Kervillon	15:21	15:25
35,0	2,2	84,1	Tout Droit	Sommet de Côte, Eolienne (Grimpeur 4) 	15:24	15:28
35,4	0,4	83,7	A droite	Carrefour Vers Ruscumunoc C4 puis C6	15:25	15:29

38,6	3,2	80,5	A Gauche	Carrefour vers Cross-Corsen. Route du Cross Corsen		15:30	15:34
39,7	1,1	79,4	A Gauche	Vers Porsmoguer. Route du Cross-Corsen		15:31	15:36
40,4	0,7	78,7	A Droite	Vers Porsmoguer. Route de Porsmoguer		15:32	15:37
41,0	0,6	78,1	Tout Droit	Bas Descente		15:33	15:38
41,5	0,5	77,6	Tout Droit	Côte de Porsmoguer (Grimpeur 5)		15:34	15:39
42,0	0,5	77,1	A Gauche	 Carrefour route de Ploumoguer-Kerhornou-C6 		15:35	15:40
44,7	2,7	74,4	A Droite	Ploumoguer Vers Le Conquet(petit rond-Point)Galvaire		15:39	15:44
48,3	3,6	70,8	Tout Droit	Carrefour Blancs Sablons vers Le Conquet D28		15:44	15:50
49,7	1,4	69,4	A Droite	Carrefour Kerjean vers Le Conquet(D67)		15:46	15:52
50,5	0,8	68,6	A Droite	Vers Le Conquet après passage digue (D789)		15:48	15:53
51,4	0,9	67,7	A Gauche	Gendarmerie, Vers Rue Kennedy		15:49	15:55
52,0	0,6	67,1	A Gauche	Vers Rue Churchil		15:50	15:56
52,2	0,2	66,9	Tout Droit	Vers Rue Schuman		15:50	15:56
52,4	0,2	66,7	A Droite	Vers Rue Laënnec, puis tout droit Chemin des Dames		15:51	15:56
52,7	0,3	66,4	A Gauche	Vers Rue Iroise		15:51	15:57
52,9	0,2	66,2	A Gauche	Vers Saint Mathieu Route Touristique		15:51	15:57
55,4	2,5	63,7	A Gauche	Saint Mathieu vers Plougouvelin		15:55	16:01
59,0	3,6	60,1	A Gauche	Entrée Plougouvelin (Rue du Stade) (ANIM 1) 		16:00	16:07
59,8	0,8	59,3	A Gauche	Vers Le Lannou, Rue du Lannou(D85)		16:02	16:08
60,8	1,0	58,3	Tout Droit	Le Lannou, Rond-Point, vers Ploumoguer C7		16:03	16:10
64,2	3,4	54,9	Tout Droit	Carrefour Coat ar Piquet C4		16:08	16:16
65,4	1,2	53,7	Tout Droit	1Km avant Entrée Ploumoguer C5 (ANIM 2) 		16:10	16:18
66,9	1,5	52,2	A Droite	Ploumoguer, Vers St-Renan au rond-Point C1		16:12	16:20
68,3	1,4	50,8	A Gauche	Plusieurs R-P,  puis Cohars vers Lamber-VC37 		16:14	16:22
70,7	2,4	48,4	A droite	Lamber, descente rapide, puis côte sur 600 M		16:18	16:26
72,1	1,4	47,0	Tout Droit	Côte de Kervadéza-VC7 (Grimpeur 6) 		16:20	16:28
72,2	0,1	46,9	A Droite	Carrefour de Kervadéza vers Ploumoguer-C1		16:20	16:29
74,6	2,4	44,5	A Gauche	Coat Omnes vers Lizeret-VC79(Entreprise L'Hostis)		16:24	16:32
76,5	1,9	42,6	A Gauche	Carrefour Lizéret vers Saint-Renan (D67)		16:27	16:36
79,2	2,7	39,9	Tout Droit	Kervadéza D67		16:31	16:40
81,7	2,5	37,4	A Gauche	Rond-Point de Pont L'Hôpital vers Brest (D67)		16:35	16:44
82,5	0,8	36,6	Tout Droit	Côte de la Carrière (Grimpeur 7) 		16:36	16:45
82,8	0,3	36,3	Tout Droit	Rond-Point de Ty Ruz (tout droit) Vers Brest (D67)		16:36	16:46
83,6	0,8	35,5	Tout Droit	Rond-Point de Clos Névez En Face Vers Brest(D67)		16:38	16:47
85,2	1,6	33,9	A Droite	Rond-Point de Pontavenec Vers Vélodrome (C1)		16:40	16:50

86,6	1,4	32,5	A Gauche	(Surplus Automobile) Vers Kerjean	16:42	16:52
89,6	3,0	29,5	A Droite	Kerjean Vers La Trinité C5	16:47	16:57
93,3	3,7	25,8	Tout Droit	 Ilioc Entrée du Circuit Vers La Trinité C19	16:52	17:03
93,8	0,5	25,3	A Droite	 2ème Rond-Point, Vers Route de Coat-Edern	16:53	17:04
94,6	0,8	24,5	A Gauche	Au stop, Vers rue de Bretagne	16:54	17:05
95,2	0,6	23,9	A Droite	Rue des Myosotis	16:55	17:06
95,4	0,2	23,7		1èr Passage sur la ligne d'arrivée (ANIM 3) 	16:55	17:06
103,3	7,9	15,8		2 ème Passage et fin du 1èr tour	17:07	17:19
111,2	7,9	7,9		3 ème Passage et fin du 2ème Tour	17:19	17:32
119,1	7,9	0,0		4ème Passage et Fin du 3ème Tour (ANIM 4)  	17:31	17:45

C I R C U I T D' A R R I V E E

0,0	0,0	7,9		Ligne d'arrivée. Rue des Myosotis
0,1	0,1	7,9	A Droite	Rue des Chênes(descente rapide)
0,8	0,7	7,2	A Gauche	Rue de Bretagne
1,5	0,7	6,5	A Gauche	Carrefour de la Gendarmerie(Avenue Jacques Prévert)
1,8	0,3	6,2	A Droite	Rond-point des droits de l'homme (2ème sortie vers Plouzané)
2,2	0,4	5,8	A Droite	Montée Rue Jacques Prévert
3,5	1,3	4,5	A Gauche	Vers Vélodrome, Rue Jacques Anquetil(Descente)
4,0	0,5	4,0	A droite	A droite Bas du Vélodrome Route de Bodonnou
5,5	1,5	2,5	A droite	Vers La Trinité. Route de Trénen (Entrée du Circuit)
6,2	0,7	1,8	A droite	Au 2ème Rond-Point, Route de Coat Edern
7,0	0,8	1,0	A gauche	Au Stop en bas de la Descente, Rue de Bretagne
7,7	0,7	0,3	A droite	Rue des Myosotis
7,9	0,2	0,1		Ligne d'arrivée. Rue des Myosotis



Règlement Penn Ar Bed – Bro an Hirwazh

Article 1 – Organisation et Épreuve

La Penn Ar Bed – Bro an Hirwazh est organisée par le “COPABC” (Comité d’Organisation Penn ar Bed Cyclisme) dont le siège est 4 rue Anatole Le Braz – Espace Eric Tabarly, 29280 Plouzané.

Président de l’organisation : Laurent Barbu Tél : 06 21 65 42 41 - Mail : laurent.barbu29@gmail.com

Directeur de l’Organisation : Jean Paul Kerboul – Tél : 07 83 94 58 11 - Mail : kerbouljp@free.fr

Responsable Sécurité : Bertrand Gouez - Tél : 06 07 69 66 57 - Mail : gouezbertrand@orange.fr

L’épreuve se déroule le Samedi 19 et le Dimanche 20 Avril 2025.

L’épreuve est classée **MJ 2,1** et est régie par les règlements de l’UCI.

L’épreuve se déroule en trois parties :

- ✚ Une étape en ligne de 111,0 Km le samedi après-midi.
- ✚ Un contre la montre de 7,5 km le dimanche matin à Plougonvelin.
- ✚ Une étape en ligne de 119.1 km le dimanche après-midi.

Article 2 – Participation

L’épreuve **est réservée aux coureurs de la catégorie U19 (2007/2008)**.

L’épreuve est ouverte aux équipes Nationales, Régionales, Départementales, de Clubs et Equipes Mixtes. **Les équipes seront composées de 5 Coureurs minimum ou de 6 coureurs maximum**

Les inscriptions à l’épreuve, sont **limitées** à 30 équipes et 176 coureurs maximum.

Des préinscriptions sont possibles auprès des organisateurs, (mail : **laurent.barbu29@gmail.com**) et en cas de dépassement des 176 coureurs, priorité sera donnée aux coureurs préinscrits avant le 15 Janvier 2025.

L’organisateur avisera les équipes retenues pour le 20 Janvier 2025.

Les équipes retenues recevront un bulletin d’engagement UCI qui sera à retourner à l’organisateur avant le 29 Mars 2025.

Ce bulletin comportera le nom des partants, plus éventuellement, le nom des remplaçants.

Article 3 – Permanence

La remise des enveloppes contenant dossards et plaques de cadre se fera aux Directeurs Sportifs le samedi 19 avril de 10 h à 11h45 à la permanence dans les locaux du Foyer Laïque, rue des Myosotis, à La Trinité- Plouzané. Il sera demandé une caution de 20€ (chèque ou espèces) à chaque équipe. Cette somme sera restituée lors du retour des dossards et Plaques de cadre.

Il sera également demandé une caution de 80€ à chaque équipe pour la location des transpondeurs.

Une réunion Sécurité se déroulera le Samedi 19 Avril à 12h à Plouzané dans les locaux du Foyer Laïque, Rue des Myosotis.

Devront assister à la réunion sécurité, l’ensemble des chauffeurs de l’organisation circulant à l’échelon course.

Une réunion des DS est prévue le Samedi 19 Avril à 12 h 30 à Plouzané dans les locaux du Foyer Laïque, rue des Myosotis.

Les permanences des arrivées se tiendront :

1^{ère} Étape : Locaux de la Ferme de Messoufflin, près de la ligne d'arrivée à Ploumoguier.

2^{ème} Étape : Mairie de Plougonvelin, Plougonvelin

3^{ème} Étape : Salle du Foyer Laiïque, rue des Myosotis à Plouzané

À l'issue de la 3^{ème} étape, les directeurs sportifs devront rendre la totalité des dossards et plaques de cadre en excellent état à la permanence. La caution de 20€ sera alors restituée.

Les transpondeurs devront être également rendus à la permanence. La caution de 80€ sera alors restituée

Article 4 – Les Étapes en lignes

Pour chaque étape en ligne, une présentation des coureurs, avec émargement, se fera à partir de 13 h 20.

Les équipes devront respecter l'ordre de présentation qui sera établi.

Les coureurs devront porter 2 dossards et plaque de cadre qui ne seront en aucun cas pliés ou découpés et qui devront être rendus en bon état.

Les coureurs devront installer sur leur vélo les transpondeurs fournis.

Le départ fictif des étapes en ligne sera donné à 14 h 30. Le départ réel sera donné lancé.

Un tirage au sort attribuera l'ordre des véhicules pour la première étape selon l'article 2.6.034 du règlement UCI.

L'assistance technique neutre sera assurée par 3 véhicules de BSC (Bretagne Assistance Course). Les équipes auront la possibilité de mettre dans ces véhicules du ravitaillement pour leur coureurs.

Les délais d'élimination des étapes en ligne sont de 15 %.

Par mesure de sécurité, tout coureur ayant un retard trop important pourra être mis Hors Course à n'importe quel point du circuit par les arbitres. Le coureur devra alors enlever ses dossards et quitter la course. Une voiture balai et des fourgons de ramassage sont mis à la disposition des coureurs déclarés Hors Course. S'ils continuent et empruntent le circuit, ce sera sous leur propre responsabilité.

Dérivation à l'arrivée :

- ✚ Aucune voiture de DS ou autres véhicules d'équipe ne doit franchir la ligne d'arrivée.
- ✚ Pour la 1^{ère} étape, la dérivation se trouve 150 mètres à droite avant la ligne d'arrivée.
- ✚ Pour la 3^{ème} étape, la dérivation se trouve 60 mètres à gauche avant la ligne d'arrivée.

Note spéciale pour arrivée de la 1^{ère} étape à Ploumoguier

En parallèle et à gauche des 2 derniers kilomètres de la 1^{ère} étape se trouve une piste cyclable.

Les coureurs ne doivent en aucun cas emprunter cette piste cyclable sous peine de mise hors course.

Prix pour étape 1 en Ligne : Grille 915 / 20

Prix pour étape 3 en Ligne : Grille 645 / 20

Article 5 – 2^{ème} Etape -CLM – Plougonvelin : 7.5 km

- ✚ Le contre la montre de 7,5 km se déroule à **Plougonvelin**
- ✚ L'émargement se fera au départ de l'étape
- ✚ Le premier départ sera donné à **8 h 30**
- ✚ L'intervalle entre chaque départ sera d'une minute.
- ✚ Le circuit se présente sous la forme d'un aller-retour « **Plougonvelin-Saint Mathieu** »

Les vélos et équipements du CLM sont autorisés. **Un seul dossard (à droite) est autorisé.**

Tous les coureurs devront présenter leurs vélos et équipements pour contrôle au moins **15 min avant le départ.**

Les coureurs devront impérativement rouler sur la partie droite de la chaussée. **Tout passage sur la partie gauche de la route sera sanctionné par le collège des arbitres.**

Lorsqu'un coureur ne possède plus que 150 m d'avance sur un coureur qui le rattrape, le DS du coureur rattrapé devra se garer, laisser le coureur et son DS passer et ne reprendre la course qu'ensuite. Tout coureur doublé ne doit pas prendre le sillage de son adversaire sous peine de pénalité. **Aucune voiture de DS ou autre ne doit franchir la ligne d'arrivée.**

Une déviation qui permet de rejoindre la ligne de départ est mise en place 50 m à gauche avant la ligne d'arrivée.

Le délai d'élimination de l'étape du CLM est de 25 %.

L'ordre des départs du contre la montre sera établi à l'arrivée de la première étape. Il se fera dans l'ordre inverse du classement général individuel à l'issue de la 1^{ère} étape.

Prix pour l'étape CLM : Grille 645/ 20

Article 6 – Meilleur Grimpeur*

« Trophée Tanguy Le Fourn »

- ✚ En hommage à Tanguy, un trophée portant son nom sera disputé et sera attribué au meilleur grimpeur
- ✚ Chaque classement en sommet de côte attribuera 5 – 3 - 2 - 1 points
- ✚ En cas d'ex aequo le classement général de l'épreuve sert à départager.

1ère Étape : « Plouzané-Ploumoguier »

➤ 6 Classements :

- Km 7,9 Côte de Kervasdoué
- Km 25,3 Côte de Brescanvel
- Km 47,0 Amer sur route touristique
- Km 60,1 Côte de Castelroux
- Km 64.1 Côte de Keramazé
- Km 73.4 Côte du Menhir

3^{ème} Étape : « Pointe Saint-Mathieu-Plouzané »

➤ **7 Classements :**

- Km 14,3 Côte de La Carrière
- Km 20,6 Côte de Kervadéza (versant Saint-Renan)
- Km 22,9 Côte sortie Lamber
- Km 35.0 Côte de Kervilon (Dorguen)
- Km 41.5 Côte de Porsmoguer
- Km 72.1 Côte de Kervadéza (versant Lamber)
- Km 82.5 Côte de la Carrière.

Prix pour Classement Grimpeur : Grille 138 / 3 - 69 € au 1^{er}

Article 7 – Meilleur animateur*

Un classement animateur parrainé par les Etablissements PUM sera disputé.

4 Classements à chaque étape en ligne.

1 Classement à l'étape CLM.

Chaque Classement attribuera 5 – 3 - 2 et 1 points.

En cas d'ex aequo, le classement général de l'épreuve sert à départager.

1ère Étape : « Plouzané-Ploumoguer »

➤ **4 Classements :**

- Km 14.7 Entrée Ploumoguer
- Km 37,1 Plourin
- Km 87,0 1^{er} passage sur la ligne
- Arrivée de l'étape

2^{ème} Etape :

1 Classement

Arrivée du CLM

3^{ème} Étape : « Pointe Saint-Mathieu-Plouzané »

➤ **4 Classements :**

- Km 59,0 Entrée Plougonvelin
- Km 65,4 Entrée Ploumoguer
- Km 95.4 1^{er} Passage sur la ligne
- Arrivée de l'étape

Prix pour Classement Animateur : Grille 138 / 3 - 69 € au 1^{er}

Article 8 – Classement aux points

Un classement aux points parrainé par les Etablissements Bihannic sera disputé.

Le classement se fera par l'addition de la place de chaque coureur à chacune des 3 étapes.

Les lauréats seront les coureurs ayant le plus petit nombre de places.

En cas d'ex aequo, le classement général de l'épreuve sert à départager.

Prix pour Classement à la Place : Grille 138/3 – 69€ au 1er

Article 9 – Classement par équipe

Le classement par équipe s'établira par l'addition des 3 meilleurs temps individuels des coureurs d'une même équipe à chaque étape. En cas d'égalité, le nombre de place déterminera le classement.

Prix pour Classement par équipe : Grille 138 / 3 - 69 € au 1er

Article 10 – Classement Général

Le classement général s'établira par l'addition des temps des 3 étapes.

En cas d'égalité, les fractions de seconde du CLM départageront les concurrents.

La Penn Ar Bed – Bro an Hirwazh étant une course à étapes, la règle des 3 Km s'appliquera.

20 prix : Grille 440 / 20

Article 11 - Ravitaillement

Pour chaque étape en ligne, il y aura 2 zones de ravitaillement signalées sur panneaux.

1^{ère} étape.

Le ravitaillement sera autorisé à partir du Km 30,5 (sortie de Lanrivoaré)

1^{ère} Zone : Après le Km 47(MG 3) et jusqu'au Km 48,6

2^{ème} Zone : Sur le circuit d'arrivée du Km 84,5 et jusqu'au panneau « Arrivée 1Km »

Le ravitaillement sera autorisé jusqu'à 2 Tours de l'arrivée.

3^{ème} étape

Le ravitaillement sera autorisé à partir du Km 35,4(après le MG4)

1^{ère} Zone : Après le Km 42,1 et jusqu'au Km 43,5 (même lieu que la zone 2 de la 1^{ère} étape).

2^{ème} Zone : Dès l'entrée sur le circuit final(Km 93,3) et jusqu'au Km 93,8.

Le ravitaillement sera autorisé jusqu'à 2 Tours de l'arrivée.

Article 12 – Radio course

Les informations de course seront émises sur la **Fréquence 157,550 MHZ.**

Article 13 – Contrôle anti-dopage

S'il y a contrôle médical, il sera effectué :

- ✚ 1ère étape : dans les locaux de la Salle Bevet Ar Sport, 35 Rue du Stade à Ploumoguier.
- ✚ 2^{ème} étape : dans les locaux du Centre Culturel Keraudy, Rue du Stade à Plougonvelin.
- ✚ 3^{ème} étape : dans les locaux du Foyer Laïque, Rue des Myosotis à La Trinité-Plouzané.

Le contrôle antidopage se déroulera selon les règlements de l'UCI ou en outre selon la législation antidopage française. Les coureurs seront véhiculés par l'organisation et accompagnés par des chaperons.

Article 14 – Sécurité

Assurée par :

- ✚ **Motards Gendarmerie Nationale**
- ✚ **FAMSB Motos Sécurité.**
- ✚ **Docteur CHARLES Thomas**
- ✚ **2 ambulances de la Croix-Rouge**

*Urgences CHU Cavale Blanche : 02 98 34 74 55 à 10 km, 15 minutes.

*Urgences Clinique Kéraudren : 02 98 34 29 27 à 16 km, 22 minutes.

Article 15- Développement durable

L'épreuve, traversant des zones Natura 2000, l'organisation rappelle à l'ensemble des coureurs qu'il est interdit de se débarrasser d'aliments, de bidons ou d'emballages divers sur l'ensemble du parcours, à l'exception d'une zone de délestage signalée par panneaux sur chaque étape :

1^{ère} étape : Après le Mg 5 (Km 64,1) et jusqu'au Km 64,9.

3^{ème} étape : Après le Km 68,3 et jusqu'au Km 68,8.

En dehors de ces zones, les coureurs devront se débarrasser de leurs déchets auprès des voitures d'équipes, ou auprès des assistants d'équipe en charge du ravitaillement. Tout manquement à cette règle sera passible d'amende, voire de l'exclusion de la course. Des poubelles seront mises en place à l'arrivée de chaque étape pour permettre aux coureurs et aux assistants d'équipes de se débarrasser de leurs déchets.

Article 16- Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI sera appliqué en toutes circonstances.

Article 17 – Protocole

Un **Maillot Jaune** (Crédit Agricole) sera remis au **1^{er} du Classement Général**.

Un **Maillot Vert** (Bihannic) sera remis au **leader du classement aux points**.

Un **Maillot à pois** (Carrefour) sera remis au **leader du classement Grimpeur**.

Un **Maillot Bleu** (Pum) sera remis au **Leader du Classement animateur**.

Un **Maillot Blanc** (Delalair) sera remis au **1^{er} Junior 1**

Si pour l'étape du CLM, liberté est laissée aux leaders de revêtir leurs maillots, ils devront obligatoirement les porter pour la 3^{ème} étape.

Les lauréats devront participer aux cérémonies protocolaires en tenue de cycliste de leur club (ou sélection ou champion) et se présenter au podium, 5 mn après l'arrivée du dernier coureur.

Devront se présenter au protocole :

1^{ère} Étape : à Ploumoguier

- ✚ Le premier de l'étape, le 1^{er} du Classement général, le Meilleur Grimpeur, le Meilleur Animateur et le Meilleur J1.

2^{ème} Étape : à Plougonvelin

- ✚ Le premier de l'étape.
- ✚ Le leader du Classement Général.
- ✚ Le leader du Classement aux Points.
- ✚ Le Leader du Classement MG.
- ✚ Le Leader du Classement Animateur.
- Le 1^{er} Junior 1 du Classement Général

3^{ème} Étape : à Plouzané

- ✚ Le premier de l'étape en ligne.
- ✚ Les 3 premiers du Classement Général.
- ✚ Le vainqueur du Classement aux Points.
- ✚ Le vainqueur du Classement MG
- ✚ Le vainqueur du Classement Animateur.
- ✚ Le 1^{er} Junior 1 du Classement Général.
- ✚ La première équipe du classement par équipe avec leur DS.

JURY – COLLÈGE DES ARBITRES 2025

- Björn MISSEEUW
 - Morgane GARNIER
 - Jean François MAILLET
 - Valentin JEANNEAU
 - Ludovic DUCLOYER
 - Alain LE HIR
 - Claude GODIN
 - Jérôme BIHOUÉE
 - Jean Paul KERBOUL
- Président du Jury
Arbitre 1
Arbitre 2
Juge à l'arrivée
Chronométrateur 1
Chronométrateur 2
Arbitre moto 1
Arbitre moto 2
Arbitre moto MG - MA

- Joël GUILLO
- David FRASER

Radio Tour

« « anglais



PERMANENCE

REMISE DES DOSSARDS ET PLAQUES AUX DIRECTEURS SPORTIFS

LE SAMEDI 19 AVRIL de 10 h 00 à 12 h 00

au Foyer Laïque

rue des Myosotis - PLOUZANÉ

CONTACT

Organisation

Président : 06 21 65 42 41

Directeur : 07 83 94 58 11

Permanence : 32 477 433 726

Restauration – Hébergement 07 83 94 58 11

RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS / JURY / ORGANISATION

SAMEDI 19 AVRIL à 12 h 30

RÉUNION SÉCURITÉ / CHAUFFEURS/ MOTARDS/

SAMEDI 19 AVRIL à 12 h

au Foyer Laïque

rue des Myosotis - PLOUZANÉ

**Règles Sanitaires à respecter en fonction
des décisions gouvernementales et UCI**